

MOTION

de Mme Alexandra Gobet

(acceptée par la Conseil municipal lors de sa séance du 13 septembre 1995)

Zones industrielles en Ville de Genève: le renouveau.

Considérant:

- les déclarations de volonté du Conseil administratif de maintenir des zones industrielles sur le territoire de la Ville;
- l'intérêt de conserver dans les quartiers une mixité des activités au contact de l'habitat;
- le départ annoncé de Tavano en dehors du territoire de la commune et l'accord du Conseil d'Etat à déclasser les surfaces ainsi libérées aux Charmilles;
- l'importance de doter la Ville de Genève des moyens nécessaires à infléchir les options de développement de ce périmètre, afin de le conserver à disposition d'autres activités;
- le succès confirmé, dans la gestion de zones industrielles, de formules de partenariat entre les pouvoirs publics locaux et le secteur privé,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à présenter un projet d'arrêté en vue d'acquérir, à leur valeur de zone industrielle, les terrains propriété de Tavano SA aux Charmilles, ainsi qu'une proposition de structure d'économie mixte pour la valorisation de ce périmètre en parc d'activités.
- à présenter en outre un projet d'ensemble pour les zones industrielles sujettes à déclassement en Ville de Genève.